

L'AUSCULTATION INTERMITTENTE : NATURE DE L'ECART ENTRE LA RECHERCHE ET LA PRATIQUE

AMANDINE GOIN

Étudiante HES – Filière Sages-femmes et hommes sages-femmes

Directrice de mémoire : MARIA-PIA POLITIS-MERCIER

**MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES DÉPOSÉ ET SOUTENU A LAUSANNE EN 2008 EN VUE DE L'OBTENTION D'UN
DIPLOME DE SAGE-FEMME / HOMME SAGE-FEMME HES**



**Haute école cantonale vaudoise de la santé
Filière Sages-femmes et hommes sages-femmes**

L'avènement de la médicalisation depuis quelques années a tendance à entraîner un glissement inquiétant dans l'usage routinier d'interventions prévues au départ pour venir en aide aux femmes et aux bébés en difficulté. Parmi ces interventions figure le monitoring continu qui s'avère être une référence pour le suivi des parturientes présentant des facteurs de risques, mais qui n'est pas la méthode d'élection pour les situations physiologiques selon les recommandations officielles qui préfèrent l'auscultation intermittente.

Cette étude qualitative s'intéresse à cerner les "obstacles" à l'intégration de cette méthode dans les pratiques. Elle a été menée auprès de 6 sages-femmes qui ont participé à un entretien semi-directif. L'analyse verticale des entretiens montre que l'écart entre les recommandations et la réalité du terrain est bien réel, et qu'il s'explique par l'évolution de la société, conduisant à une évaluation du risque plus sévère qu'autrefois, et transformant les attitudes professionnelles, les besoins des parturientes, et les positionnements face à la dimension médico-légale.

Les conclusions de cette étude dénoncent le recours systématique aux interventions et soulignent la pertinence de la pratique réflexive et individualisée pour assurer la sécurité des mères et des nouveaux-nés, tout en respectant les dimensions humaines et naturelles de la naissance.

Mots-clés : surveillance fœtale, auscultation intermittente, naissance, médicalisation, compétences, sage-femme.

Adresse mail : amanoline@yahoo.fr